

FSU Territoriale de l'Aude

42 rue Voltaire 11000 Carcassonne

☎ 04.68.11.63.24 ✉ fsu@aude.fr



LA FSU TERRITORIALE

www.snuter-fsu.fr

contact@snuter-fsu.fr

Service, Soins et Accompagnement à domicile et établissements d'hébergement pour personnes âgées : Public -Privé Résidents, familles des résidents, citoyens : TOUS CONCERNÉS !

Jeudi 15 MARS 2018, les professionnels restent mobilisés !

La France a accumulé un grand retard dans l'aide et la prise en charge des personnes âgées, tant à domicile qu'en établissement tel que prévu par la loi d'adaptation du vieillissement de 2006. L'accueil et la prise en charge des personnes âgées sont défectueux et induisent une grande souffrance des salariés à travers leurs conditions de travail. Le gouvernement n'entend pas le message dramatique lancé par l'ensemble des professionnels, des résidents, des familles de résidents et des citoyens.

Le 30 janvier dernier, partout en France, des dizaines de milliers de personnels de service à domicile et des EHPAD ont répondu à l'appel à la grève nationale de l'intersyndicale, soutenue par l'AD-PA et les organisations des retraités et familles. (selon les chiffres communiqués par le Ministère de la Santé, 31% des agents ont cessé le travail !). En dépit d'un mouvement d'opinion aussi large et sans précédent, le Président de la République ne s'est toujours pas exprimé sur la situation de l'aide aux personnes âgées. Or, il est temps que l'État entende la nécessité de :

- Mettre en place un financement pérenne et solidaire de l'aide à l'autonomie dans le cadre de la branche Maladie de la Sécurité Sociale et créer un grand service public de la santé et de l'Action Sociale ;
- Pérenniser le financement de l'aide, des soins et accompagnement à domicile, abroger les dispositions législatives en baissant les dotations des établissements et en maintenant tous les effectifs ;

- Augmenter le temps passé auprès des personnes âgées à domicile et appliquer le ratio d'un personnel pour une personne âgée en établissement (prévu par le Plan Solidarité Grand Age de 2006) ; La situation s'est encore aggravée récemment avec la suppression massive des emplois aidés, qui étaient recrutés en nombre pour pallier au déficit de personnel sur les fonctions d'entretien, d'animation. Pour les personnels soignants, le ratio moyen d'encadrement en France est de 0,5 pour un résident (1/3 des établissements sont à moins de 0,4 !) alors qu'il est de 0,8 en Allemagne et en Belgique, et de 1,2 pour 1 résident au Danemark.
- Revaloriser les salaires, améliorer les carrières et les conditions de travail des personnels à domicile et en établissement dans le cadre du statut et des Conventions Collectives Nationales ;
- Retrait des dispositions législatives relatives à la réforme de la tarification des EHPAD, contenus dans la loi du 28 décembre 2015 ainsi que le retrait des décrets d'application.

Au-delà des mesures d'urgence nécessaires, un débat politique large débouchant sur la création d'une prestation d'autonomie doit être initié afin que notre société réponde enfin dignement au respect dû à la question du vieillissement de la population et aux professionnels qui les accompagnent. Il s'agit ainsi d'engager une large réflexion sur le regard que porte notre société sur le vieillissement, les personnes âgées et les salariés à leur service.

En conséquence l'intersyndicale nationale, CGT, CFDT, FO, CFE-CGC, CFTC, SUD, UFAS, UNSA, FSU, soutenues par l'AD-PA, les organisations de retraités et familles, appellent les agents à une nouvelle journée de grève et d'action le Jeudi 15 Mars 2018.

Les personnels ne demandent pas, ils exigent !

- Ils exigent que l'amélioration de leurs conditions de travail passe par un accueil de qualité de leurs aînés.
- Ils exigent pouvoir prodiguer des soins à la hauteur des besoins de chaque personne âgée accueillie dans les EHPAD, dans les services de soins et d'accompagnement à domicile.
- Ils exigent des moyens humains par des créations d'emplois et la pérennisation des contrats aidés.

Manifestation le 15 mars
Carcassonne 15h00 Square Gambetta
Narbonne à 14h30 à la Sous-préfecture



**ENGAGÉ-ES
 AU QUOTIDIEN**